



CONSEIL MUNICIPAL

**Séance publique du
20 mai 2016**

MAIRIE 2 Place du Bourg 22200 TREGONNEAU
Tel/Fax : 0296432518
Courriel : mairie.tregonneau@wanadoo.fr

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu de la séance précédente
- Aménagement du bourg – Choix du bureau d'études
- Fermeture de la Trésorerie de Bégard
- Contrat agent polyvalent cantine année scolaire 2016/2017
- Questions diverses

Séance du vendredi 20 mai 2016
Salle de la Mairie

Date de la convocation : 13 mai 2016

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 15

Etaient présents : M Jean-Luc **PICAUD**, M Didier **GUILLOU**,
Mme Françoise **POUPON**, Mme Véronique **CALLAC**,
Mme Stéphanie **CARADEC-BOCHER**, Mme Aurélie **GUILLOU**, M Alain **HUET**,
M Ludovic **JOURDEN**, M Gildas **LABAT**, M Serge **LE PENNEC**,
M Christophe **ROLLAND**, Mme Gaëlle **SAVEAN**

Procurations : M Denis **CARADEC** (Procuration à M Jean-Luc **PICAUD**)
Mme Aurore **GUEZENEC** (Procuration à Mme Gaëlle **SAVEAN**)

Absents excusés : M Yann **ALLAIN**

Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : Mme Françoise **POUPON**

Assistait également à la séance : Mme Christine **BRIAND** secrétaire de Mairie

Traitement de l'ordre du jour

• Approbation du compte-rendu de la séance précédente

Le compte-rendu du conseil municipal du 01 avril est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité

Il peut être mis en diffusion.

• Aménagement du bourg – Choix du bureau d'études

Monsieur le Maire rappelle l'historique du dossier :

- Nous sommes assistés par l'ADAC22 (Dominique Bernard) dans la préparation
- L'ADAC a réalisé l'étude préparatoire à l'appel d'offres
- Huit offres ont été reçues à la date limite prévue du 21 avril
- Les plis ont été ouverts le 22 avril par la commission (Maire et Adjoints), en présence de Dominique Bernard
- Les dossiers ont ensuite été analysés par l'ADAC sur la base des critères que nous avons retenus au préalable (valeur technique : 70%, prix : 30%).

Le résultat de l'analyse est le suivant (dans l'ordre des plis):

- 1) A'DAO 35000 Rennes :
19,30/20
- 2) Atelier Yannis Le Quentrec 35000 Rennes et INFRA 35135 Chantepie :
16,71/20
- 3) QUARTA 29600 Morlaix et Horizons, Paysages et Aménagements 56000 Vannes :
16,28/20
- 4) AGPU 44470 Mauves sur Loire et ING Concept 29400 Landivisiau :
19,41/20
- 5) Vandamme 67140 Huttenheim, Garro 75015 Paris, Balanger 87240 Ambazac,
L'Atelier Sauvage 63500 Varennes Sur Usson, B3I 29000 Brest :
17,44/20
- 6) BGPA 56000 Vannes et AT&OUEST 22301 Lannion
19,08/20
- 7) ECR 35520 La Chapelle des Fougeretz et Atelier Inex 35400 Saint Malo :
17,07/20
- 8) Sitadin 35000 Rennes et Servicad 35510 Cesson-Sévigné :
17,37/20

Trois offres se détachent nettement en raison de leur prix nettement plus compétitif. Parmi ces trois offres, AGPU est la mieux classée grâce à sa valeur technique supérieure (dossier individualisé, avec visite sur place et des photos du bourg, proposition de réunions complémentaires à la demande, et ciblées sur des sujets intéressants...).

Parmi ces trois offres, deux répondent plus précisément au caractère « local » que nous avons ciblé en réunion de commission, et que nous estimons rassurant pour la qualité du suivi du chantier (les offres numéros 4 et 6).

Monsieur Ludovic Jourden nous donne son avis personnel sur ces trois offres :

- 1) Il ne connaît pas A'DAO (n°1)
- 2) Parmi les deux autres qu'il connaît, sa préférence personnelle se porte sur AGPU et ING Concept (n°4).

Au vu de tous ces éléments, Monsieur le Maire propose de donner une suite favorable à la proposition n°4 : AGPU et ING Concept.

Le conseil retient à l'unanimité l'offre présentée par AGPU et ING Concept.

Les courriers nécessaires (refus et acceptations) peuvent être envoyés aux sociétés concernées dans les délais prévus par la réglementation.

• **Fermeture de la Trésorerie de Bégard**

Monsieur le Maire propose au conseil d'adopter la délibération suivante, suite à la décision du Directeur Départemental des Finances Publiques de fermer la trésorerie de Bégard :

La Trésorerie de Bégard, forte de 5 agents, conseille, assure le suivi et l'exécution de 93 budgets pour le compte de 15 communes, 2 EPCI, 2 EHPAD et 3 syndicats. Ce sont 40 millions d'euros tous budgets confondus qui sont engagés auxquels il faut rajouter 19 millions qui sont collectés dans cet important Centre des Finances Publiques.

Aux dires de tous, les différents dossiers qui relèvent de la compétence de la trésorerie sont traités avec réactivité et efficacité pour le compte d'un territoire déjà étendu, entre Guingamp et Lannion, pour une population de près de 16000 habitants.

C'est donc avec stupeur que nous avons appris par le Directeur Départemental des Finances Publiques la fermeture de ce centre au premier janvier 2017.

Les activités seraient toutes transférées vers la trésorerie de Guingamp, profitant qui plus est de ne pas remplacer 3 des 5 agents qui vont partir à la retraite.

La charge de travail étant déjà plus que tendue à Guingamp, il va de soi que le service rendu va considérablement se dégrader, au détriment des petites communes notamment et, bien-sûr, au détriment de la population concernée.

Cette décision est injuste et inacceptable, c'est pourquoi le Conseil Municipal de Trégonneau, à l'unanimité des membres présents,

***S'OPPOSE** à la fermeture de la trésorerie de Bégard qui a largement sa place sur le territoire et démontre au quotidien l'importance de son existence.*

***DENONCE** d'une façon plus générale la manière dont est traité le monde rural, progressivement dépecé et vidé des services de proximité dont il a le besoin vital, écoles, postes et autres services , aujourd'hui la trésorerie de Bégard.*

***CONSTATE** que dans le contexte actuel il y a possibilité de récupérer autrement des masses d'argent bien plus conséquentes (fuites et évasions fiscales) plutôt que d'affaiblir une fois de plus le service public dans les territoires ruraux comme le nôtre.*

***EXIGE** l'abandon immédiat de ce projet néfaste pour les élus et agents des collectivités concernées mais aussi pour la population en général et les personnes âgées notamment.*

***EXIGE** le maintien des services publics de proximité dans le nouveau périmètre intercommunal à venir et demande le maintien des 5 agents en poste au Centre des Finances Publiques de Bégard.*

La délibération relative à la fermeture de la Trésorerie de Bégard est adoptée à l'unanimité.

• **Contrat agent polyvalent cantine année scolaire 2016/2017**

Monsieur le Maire informe le Conseil de la nécessité de créer un poste de contractuel pour compenser la fin du contrat CAE que nous utilisons depuis deux ans :

- Contrat à durée déterminée
- Du 1^o septembre 2016 au 31 août 2017
- 20 heures hebdomadaires
- salaire de base de la fonction publique d'un cadre C au grade d'adjoint technique 2^{ème} classe, 1^{er} échelon.

Le Conseil, à l'unanimité, donne pouvoir au Maire pour effectuer toutes les démarches relatives à ce recrutement.

- **Questions diverses**

- **Nombre d'élèves en 2016-2017**

Monsieur Serge Le Pennec demande si nous connaissons le nombre d'élèves prévus à Trégonneau pour la prochaine année scolaire.

Mme Françoise Poupon (adjoite aux affaires scolaires) indique que ce nombre devrait être très voisin de celui de cette année. Les groupes prévus pour les TAP sont identiques à ceux de cette année.

Mme Christine Briand (secrétaire) confirme que ce nombre devrait être très proche de 40 élèves.

- **Prochain conseil**

Il est prévu le 01 juillet à 20h30.

L'ordre du jour ayant été entièrement traité, Monsieur le Maire remercie tous les conseillers et lève la séance à 21h00.